

**POL1502-20**  
**INTRODUCTION À L'ADMINISTRATION PUBLIQUE ET**  
**AUX POLITIQUES PUBLIQUES**  
**Mardi 9 H 30 à 12 H 30 – COURS EN LIGNE**

**Enseignante :** Sylvie Goupil

**Local :** A 3765

**Courriel :** [goupil.sylvie@uqam.ca](mailto:goupil.sylvie@uqam.ca)

**Disponibilité :** Sur rendez-vous

---

## **DESCRIPTIF**

L'administration publique et les politiques publiques comme champs d'analyse de la science politique. La place et la fonction de l'administration publique dans la structure étatique. Les caractéristiques de l'administration publique, ses similitudes et ses divergences avec l'administration privée. Les facteurs déterminants de sa croissance et de son évolution (mondialisation, internationalisation). L'organisation et la gestion des ressources du secteur public. Les notions d'autorité, de bureaucratie et de technocratie. Les problématiques de la prise de décision, de l'éthique et des rapports entre le politique et l'administratif. Les politiques publiques; leur définition, leur émergence, leur typologie ainsi que leurs grands domaines d'implantation. Le rôle de l'administration publique dans les processus de politiques publiques et ses interactions avec les autres acteurs tels, par exemple, les groupes d'intérêts et les partis politiques. L'administration publique et les citoyens. Les grands débats actuels touchant l'administration et les politiques publiques.

## **OBJECTIFS DU COURS**

- 1) Situer la discipline dans le cadre de la science politique.
- 2) Comprendre le mode de fonctionnement des différentes composantes de l'appareil exécutif de l'État.
- 3) S'initier à l'analyse des politiques publiques, aux cycles des politiques et aux principaux modèles d'analyse.
- 4) Réfléchir à certains enjeux entourant la pratique de l'administration publique.

## **STRATÉGIE PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION DU COURS**

Le cours est composé de **quatre blocs**. Le **premier bloc** (26 janvier et 2 février) porte sur la spécificité de la discipline ainsi que sur le contexte historico politique de développement des administrations publiques dans les États modernes. Le **deuxième bloc** (9, 16, 23 février et 9 mars) s'intéresse plus spécifiquement au mode de fonctionnement de l'administration publique du Québec dans le cadre du fédéralisme canadien. Le **troisième bloc** (23, 30 mars et 6 avril) est consacré à une introduction à l'étude des politiques publiques. Enfin, le **quatrième bloc** (13 et 20 avril) aborde certains enjeux touchant l'organisation et les politiques publiques.

La stratégie pédagogique est adaptée à la forme du cours à distance dans le contexte de la pandémie. La matière sera disponible dans la plate-forme MOODLE sous forme d'acétates électroniques, accompagnées d'une présentation vidéo de la part de l'enseignante, aussi disponible dans MOODLE. Pour chaque cours, un ou des textes d'accompagnement de la matière présentée dans les acétates et les présentations vidéo seront déposés dans MOODLE. **Ces textes doivent obligatoirement être lus car tout comme pour le contenu des acétates, ils seront matière à examen.** D'autres documents comme des consignes, tableaux ou figures pourront aussi être placés dans MOODLE, au besoin. Les documents afférents à chaque cours seront disponibles à la date à laquelle le cours est prévu (voir calendrier). Les personnes inscrites pourront consulter le tout au moment de leur choix à partir de cette date.

Si requis, un encadrement plus personnalisé pourra être effectué à distance selon le médium déterminé par l'enseignante. Une prise de rendez-vous préalable est requise.

---

## CALENDRIER

Semaine	➤ Sujets abordés
<b>19 janvier</b>	➤ Présentation du cours
<b>26 janvier</b>	<b>BLOC 1, COURS 1</b> ➤ <b>Qu'est-ce que l'administration publique?</b> <b>Discipline scientifique et pratique</b> <b>Lecture obligatoire :</b> Pierre Rosanvallon, 2008, <i>La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité</i> , Paris, Éditions du Seuil, p. 59-86.

<p><b>2 février</b></p>	<p><b>BLOC 1, COURS 2</b></p> <p>➤ <b>Action et administration publiques dans les sociétés modernes</b></p> <p><b>Lecture obligatoire :</b></p> <p>Pascale Laborier et Pierres Lascoumes, 2011, « L'action publique comprise comme gouvernementalisation de l'État » dans <i>Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics</i>, sous la direction de Pascale Laborier, Frédéric Audren, Paoli Napoli, Jakob Vogel, Paris, Presses Universitaires de France, p. 81-101.</p>
<p><b>9 février</b></p>	<p><b>BLOC 2, COURS 1</b></p> <p>➤ <b>La structure du pouvoir exécutif</b></p> <p><b>Lectures obligatoires :</b></p> <p>Lionel Ouellet, 1992, « Le secteur public et sa gestion », dans <i>Management public. Comprendre et gérer les de l'État</i>, sous la direction de Roland Parenteau, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 25-39.</p> <p>Julien Bauer, 2012, « Les organismes décisionnels et centraux » dans <i>L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise</i>, sous la direction de Pierre P. Tremblay, Québec, Presses de l'Université du Québec, 41-57.</p> <p>Éric Champagne, 2012, « La répartition des compétences dans le régime fédéral », dans <i>L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise</i>, sous direction de Pierre P. Tremblay, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 27-29.</p>

<p><b>16 février</b></p>	<p><b>BLOC 2, COURS 2</b>  ➤ <b>Des mécanismes de fonctionnement de l'administration publique</b></p> <p><b>Lectures obligatoires :</b>  Michel Paquin, 1992, « La planification stratégique dans le secteur public », dans <i>Management public. Comprendre et gérer les institutions de l'État</i>, sous la direction de Roland Parenteau, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 389-402.</p> <p>Pierre P. Tremblay et Pierre Roy, 1997, « Le processus budgétaire au gouvernement du Québec », dans <i>Administration publique et management public. Expériences canadiennes</i>, sous la direction de Jacques Bourgault, Maurice Demers, Cynthia Williams, Québec, Les Publications du Québec, p. 290-302.</p>
<p><b>23 février</b></p>	<p><b>BLOC 2, COURS 3</b>  ➤ <b>L'organisation et la fonction publique</b></p> <p><b>Lecture obligatoire :</b>  Luc Rouban, 2009, « Le statut des fonctionnaires comme enjeu socio-historique » <i>Revue française d'administration publique</i>, Vol 4 (132), p. 673-687.</p>
<p><b>2 mars</b></p>	<p>➤ <b>Semaine de lecture</b></p>
<p><b>9 mars</b></p>	<p><b>BLOC 2, COURS 4</b>  ➤ <b>Des principes de l'administration publique et de leur application</b></p> <p><b>Lecture obligatoire :</b> Joseph Facal, Bachir Mazouz, 2013, « L'imputabilité des dirigeants publics. Éléments de théorie et observations tirées de l'expérience québécoise », <i>Revue française de gestion</i>, (237), p. 117-132.</p>
<p><b>16 mars</b></p>	<p>➤ <b>Examen de mi-session</b></p>

<p><b>23 mars</b></p>	<p><b>BLOC 3, COURS 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Action publique et politiques publiques : définition et contexte</b></li> <li>➤ <b>La question de la décision</b></li> </ul> <p><b>Lectures obligatoires :</b>  Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2018, « Une sociologie politique de l'action publique », dans <i>Sociologie de l'action publique</i>, Paris, Armand Colin, p. 9-26.</p> <p>Pierre Muller et Yves Surel, 1998, Rationalité et irrationalité de l'action publique », dans <i>L'analyse des politiques publiques</i>, Paris, Montchrestien, p. 101-121.</p>
<p><b>30 mars</b></p>	<p><b>BLOC 3, COURS 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Activités de production des politiques publiques</b></li> </ul> <p><b>Lectures obligatoires :</b>  Peter Knoepfel, Corinne Larrue, Frédéric Varone, 2006, « Le cycle d'une politique publique », dans <i>Analyse et pilotage des politiques publiques</i>, Zürich, Verlag Rüegger. p. 36-44.</p> <p>Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2018, « La mise en œuvre comme analyseur de la politique », dans <i>Sociologie de l'action publique</i>, Paris, Armand Colin, p. 40-46.</p> <p>Jean-François Savard, 2010, « La cohérence des politiques publiques », dans <i>L'analyse des politiques publiques</i>, sous la direction de Stéphane Paquin, Luc Bernier et Guy Lachapelle, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 311-324.</p>

<p><b>6 avril</b></p>	<p><b>BLOC 3, COURS 3</b>  ➤ <b>Modèles d'analyse des politiques publiques</b></p> <p><b>Lectures obligatoires :</b>  Vincent Lemieux, 2009, « Les courants qui traversent les processus », dans <i>L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir</i>, Québec, PUL, p. 29-41.</p> <p>Ioanis Papadopoulos, 2015, « Référentiel, médiateurs et démocratie », dans <i>Une "French touch" dans l'analyse des politiques publiques?</i> sous la direction de Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 103-123.</p> <p>Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2005, « L'action publique saisie par ses instruments » dans <i>Gouverner par les instruments</i>, sous la direction de Pierre Lascoumes, <i>et al.</i>, Paris, Presses de Science Po, p. 11-16.</p>
<p><b>13 avril</b></p>	<p><b>BLOC 4, COURS 1</b>  ➤ <b>Enjeu : Nouvelle gestion publique et enjeux organisationnels</b></p> <p><b>Lecture obligatoire :</b>  Philippe Bezes et Christine Musselin, 2015, « Le New Public Management entre rationalisation et marchandisation? », dans <i>Une "French touch" dans l'analyse des politiques publiques</i>, sous la direction de Laurie Boussaguet, Sophie Jacquot, Pauline Ravinet, Paris, Les Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 125-151.</p>
<p><b>20 avril</b></p>	<p><b>BLOC 4, COURS 2</b>  ➤ <b>Enjeu : Transformation de l'action publique et gouvernance</b></p> <p><b>Lecture obligatoire :</b>  Étienne Audet et Anne Mévellec, 2017, « La gouvernance des territoires infranationaux au Canada: Réflexions théoriques sur les instruments de coordination à partir des agences fédérales de développement régional », dans <i>L'administration des territoires et les instruments de l'action publique</i>, sous la direction de Serge Belley et Diane Saint-Pierre, Québec, PUQ, p. 213-236.</p>
<p><b>27 avril</b></p>	<p>➤ <b>Examen de fin de session</b></p>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### 1) INTÉGRATION DES LECTURES OBLIGATOIRES COMPLÉMENTAIRES À LA MATIÈRE (40 POINTS – cinq points par remise).

#### Fiches-synthèses portant sur les lectures obligatoires.

Les étudiantes et étudiants devront présenter une synthèse **structurée et concise (700 mots maximum)**, à un interligne et demi en **Times New Roman 12**, avec une page de **présentation selon les normes prévues à l'UQAM**. La langue de vérification doit être **définie en Français Canada**. Cette synthèse devra démontrer la compréhension des textes en lecture obligatoire complémentaire à chacun des cours.

Pour chacun des textes, la synthèse doit faire état des éléments suivants :

- 1) Référence du texte synthétisé;
- 2) But du texte et problème abordé dans le texte;
- 3) Thèse (s'il y a lieu);
- 4) Éléments principaux de l'argumentation (s'il y a une thèse). Ou éléments principaux présentés dans le texte (si le texte ne comporte pas de thèse).

**La synthèse doit être effectuée durant la semaine qui suit la diffusion du cours en ligne.** Par exemple, pour le cours diffusé le 26 janvier, le travail doit être soumis au plus tard le 1<sup>er</sup> février à 23h 55 dans la plate-forme Moodle. Les dates seront indiquées dans la plate-forme. **Les synthèses remises après la date et l'heure de tombée ne seront pas corrigées.**

Au total, **huit synthèses devront être préparées durant la session.** Chacune compte pour cinq points.

### 2) EXAMENS INDIVIDUELS (60 POINTS)

**Mi-session.** L'examen porte sur la matière couverte dans les six cours des 25 janvier, 2, 9, 16 et 23 février et 9 mars. **Tout le matériel déposé dans MOODLE durant cette période est sujet à examen. (30 points).**

**Fin de session** L'examen porte sur la matière vue dans les cinq cours débutant des 23 et 30 mars et des 6, 13 et 20 avril **(30 points).** **Tout le matériel déposé dans MOODLE durant cette période est sujet à examen.**

#### Qualité du français et de la présentation :

Elle fait l'objet d'évaluation en ce qui concerne les fiches-synthèses.

Vous pouvez avoir accès à différents onglets concernant les modalités de présentation en visitant le site Internet du Centre Paulo Freire du département de science politique de l'UQAM à l'adresse suivante :

**Plagiat :**

Lorsque vous reprenez intégralement les propos d'un ouvrage, vous devez les présenter en mode citation et en indiquer correctement la provenance, selon les modalités méthodologiques en vigueur au département de science politique (voir le *Guide de méthodologie en science politique à l'usage des étudiants du premier cycle* du Centre Paulo-Freire). Lorsque ces précautions ne sont pas prises, votre travail peut être considéré comme étant un plagiat, ce qui est passible de sanctions. Lorsque vous vous inspirez fortement d'un ouvrage sans que cela soit intégralement écrit comme tel, ce qui est désigné comme étant une paraphrase, vous n'avez pas besoin de citer selon la formule méthodologique mais vous devez tout de même inscrire la référence, sinon, un plagiat pourrait être soupçonné.

---

**BIBLIOGRAPHIE<sup>1</sup>**

**Monographies, mémoire de maîtrise**

BOURGAULT, Jacques, Maurice DEMERS, Cynthia WILLIAMS, 1997, *Administration publique et management public. Expériences canadienne*, Sainte-Foy (Québec), Les publications du Québec, 430 p.

BOUSSAGUET, Laurie, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET, (sous la direction de), 2015, *Une "French touch" dans l'analyse des politiques publiques?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 435 p.

ÉTHIER, Gérard, (sous la direction de), 1994, *L'administration publique. Diversité de ses problèmes, complexité de sa gestion*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 546 p.

GORTNER, Harold F., Julianne MALHER ET Jeanne Bell NICHOLSON, 1993, *La gestion des organisations publiques*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 587 p.

GOUPIL, Sylvie 2019, « Les configurations bureaucratiques à l'épreuve. Bureaucraties mécaniste, professionnelle et hybridité dans l'administration publique au Québec. Le cas du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation », Mémoire de maîtrise, Montréal, École nationale d'administration publique, 172 p.

GOW, J.I., M. BARRETTE, S. DION, M. FORTMANN, 1992, *Introduction à l'administration publique. Une approche politique*, Montréal/Paris, Gaëtan Morin Éditeur, 322 p.

HOWLETT, Michael, M. RAMESH, Anthony PERL, 2009, *Studying Public Policy. Policy Cycles & Policy Subsystems*, Don Mills, Oxford University Press, 298 p.

HINDRIKS, Jean, 2012, *Gestion publique. Théorie et pratique*, Bruxelles, De Boeck Supérieur, 241 p.

---

<sup>1</sup> D'autres titres pourront s'ajouter lors des présentations.

- KNOEPFEL, Peter, Corrine LARRUE, Frédéric VARONE, 2006, *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Zürich, Verlag Rüegger, 387 p.
- KÜBLER, Daniel, Jacques DE MAILLARD, 2015, *Analyse des politiques publiques*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 259p.
- LABORIER, Pascale, Frédéric AUDREN, Paoli NAPOLI, Jakob VOGEL, 2011, *Les sciences camérales. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, Presses Universitaires de France, 594 p.
- LACOUMES, Pierre, Patrick LE GALÈS, 2018, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 126 p.
- LEMIEUX, Vincent, 2009, *L'étude des politiques publiques. Les acteurs et leur pouvoir*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 29-41.
- MAZOUZ, Bachir (sous la direction de), 2008, *Le métier de gestionnaire public à l'aube de la gestion par résultats. Nouveaux rôles, nouvelles fonctions, nouveaux profils*, Québec, PUQ, 574 p.
- MERCIER, Jean, 2002, *L'administration publique. De l'École classique au nouveau management public*, Les Presses de l'Université Laval, 518 p.
- MICHAUD, Nelson, (sous la direction de), 2011, *Secrets d'États? Les principes qui guident l'administration publique et ses enjeux contemporains*, Québec, Presses de l'Université Laval, 776 p.
- MINTZBERG, Henry, 1982, *Structure et dynamique des organisations*, Paris, Éditions d'Organisations, 434 p.
- \_\_\_\_\_ 2004, *Le management : voyage au centre des organisations*, Montréal, Éditions d'Organisation/Agence d'Arc, 703 p.
- MULLER, Pierre, Yves SUREL, 1998, *L'analyse des politiques publiques*, Paris, Montchrestien, 156 p.
- PAQUIN, Stéphane, Luc BERNIER et Guy LACHAPELLE, 2010, *L'analyse des politiques publiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 426 p.
- PARENTEAU, Roland, (sous la direction de), 1992, *Comprendre et gérer les institutions de l'État*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 640 p.
- POLLITT, Christopher, Geert BOUCKAERT, 2011, *Public Management Reform. A comparative Analysis: New Public Management, Governance, and the Neo-Weberian State*, Oxford, Oxford University Press, 367 p.
- PROULX, Denis, (sous la direction de), 2006, *Management des organisations publiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 259 p.
- TREMBLAY, Pierre P., (sous la direction de), 2012, *L'administration contemporaine de l'État. Une perspective canadienne et québécoise*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 684 p.

## Articles de périodiques, chapitres de monographies

- AUDET, Étienne et Anne MÉVELLEC, 2017, « La gouvernance des territoires infranationaux au Canada: Réflexions théoriques sur les instruments de coordination à partir des agences fédérales de développement régional », dans *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique*, sous la direction de Serge Belley et Diane Saint-Pierre, Québec, PUQ, p. 213-236.
- BANNINK, Duco, Frédérique SIX et Eelco VAN WIJK, 2015, « Bureaucratic, market or professional control? A theory on the relation between street-level task characteristics and the feasibility of control mechanisms », dans *Understanding Street-Level Bureaucracy* sous la direction de Peter Hupe, Michael Hill et Aurélien Buffat, Bristol, The Policy Press, p. 205-225.
- BÉLANGER, Charles-Étienne et Yves BOISVERT, 2019, « La stratégie institutionnelle de protection de l'intégrité et de promotion de l'éthique de l'État québécois », dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous* la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 55-89.
- BELLEY, Serge et Alexandre MORIN, 2016, « La décentralisation en France et au Québec. Entre autonomie et gouvernance partagée » dans *50 ans de construction des administrations publiques. Regards croisés entre la France et le Québec*, sous la direction de Nelson Michaud, Québec, PUQ, p. 65-100.
- BERNIER, Luc et Luc FARINAS, 2008, « Finances publiques, gouvernance et intérêt général : les sociétés d'État au Québec », Vol 10 (1), *Éthique publique* [En ligne], mis en ligne le 09 septembre 2015, consulté le 03 juillet 2020.  
<http://journals.openedition.org/ethiquepublique/1718>
- BLATRIX, Cécile, 2010, « Concertation et débat public », dans *Politiques publiques 2*, sous la direction d'Olivier Borraz (*et al.*), Paris, Presses de Sciences Po, p. 213-242.
- BUFFAT, Aurélien, 2016, « La bureaucratie de guichet ou les défis des contacts avec les usagers du service public » dans *L'acteur et la bureaucratie au XXI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de David Giaucque, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 141-167.
- CLICHE, Pierre, 2019, « Le processus budgétaire » dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous* la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 365-403.
- CROZIER, Michel, Erhard FRIEDBERG, 1977, « Le problème de la rationalité des décisions » dans *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, p. 265-281.
- DEHOUSSE, Renaud, 2005, « La méthode ouverte de coordination. Quand l'instrument tient lieu de politique », dans *Gouverner par les instruments*, sous la direction de Pierre Lascoumes *et al.*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 331-356.
- DEMAZIÈRE, Didier, Claude LESSARD, Joëlle MORRISSETTE, « Les effets de la Nouvelle Gestion Publique sur le travail des professionnels : transpositions, variations, ambivalances », *Éducation et société*, 2/n<sup>o</sup>. 32, p. 5-20.

- DENHARDT, Robert B., Janet VINZANT DENHARDT, 2000, « The New Public Service: Serving Rather than Steering », dans *Public Administration Review*, Vol. 60, No. 6, p. 549-559.
- DIVAY, Gérard et Youssef SLIMANI, 2017, « Les prescriptions centrales de mobilisation locale: Un instrument de pilotage des territoires? », dans *L'administration des territoires et les instruments de l'action publique*, sous la direction de Serge Belley et Diane Saint-Pierre, Québec, PUQ, p. 237-267.
- DREWRY, Gavin, 2014, « Les sciences administratives à travers l'histoire » *Revue internationale des Sciences Administratives*, Vol 80 (1), p. 5-24.
- DURAN, Patrice, 2013, « La responsabilité au prisme de l'action publique », *Revue française d'administration publique*, Vol 3 (147), p. 589-602.
- EMERY, Yves et David GIAUQUE, 2016, « L'administration et les agents publics dans un environnement post-bureaucratique », dans *L'acteur et la bureaucratie au XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 33-61.
- FACAL, Joseph, Bachir MAZOUZ, 2013, « L'imputabilité des dirigeants publics. Éléments de théorie et observations tirées de l'expérience québécoise », *Revue française de gestion*, (237), p. 117-132.
- FORTIER, Isabelle, 2010, « La modernisation de l'État québécois. La gouvernance démocratique à l'épreuve des enjeux du managérialisme », *Nouvelles pratiques sociales*, Vol 22 (2), p. 35-50.
- GALLICHAN, Gilles, 2016, « La genèse d'une administration publique québécoise, 1792-1867 » dans *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire du Québec*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 85-104.
- HAFSI, Taïeb, 2009, « Partenariats public-privé et management de la complexité : Les nouveaux défis de l'État », *Revue Française d'Administration publique*, Vol 2 (1), p. 337-348.
- HALPERN, Charlotte, Pierre LASCOUMES, Patrick, LE GALÈS, 2014, « L'instrumentation et ses effets. Débats et mises en perspective théoriques ». dans, *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Science Po, p. 15-59.
- HOWLETT, Michael, M. RAMESH, 2003, « Policy Regimes and Policy Dynamics » dans *Studying Public Policy. Policy Cycles and Policy Subsystems*, Don Mills, Oxford University Press, p. 228-244.
- HOWLETT, Michael, 2009, « Policy analytical capacity and evidence-based policy-making: Lessons from Canada », *Administration publique du Canada*, Vol 52 (2), p. 153-175.
- HARVEY, Fernand, 2016, « Le Secrétariat de la province de Québec : Un incubateur de ministères durant les années 1920 et 1930 » dans *Les grands commis et les grandes missions de l'État dans l'histoire du Québec*, sous la direction de Michel Sarra-Bournet, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 149-74.
- HUDON, Raymond, Christian POIRIER et Stéphanie YATES, 2008. « Participation politique, expressions de la citoyenneté et formes organisées d'engagement. La contribution des

- coalitions à un renouvellement des conceptions et des pratiques », *Politique et Sociétés*, Vol 27 (3), p. 165-185.
- HUPE, Peter, Michael HILL et Aurélien BUFFAT, 2015, « Introduction: defining and understanding street-level bureaucracy », dans *Understanding Street-Level Bureaucracy* sous la direction de Peter Hupe, Michael Hill et Aurélien Buffat, Bristol, The Policy Press, p. 3-24.
- LASCOUMES, Pierre et Patrick LE GALÈS, 2005, « Introduction. L'action publique saisie par ses instruments », et « Conclusion. De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'État » dans *Gouverner par les instruments*, sous la direction de Pierre Lascoumes *et al.*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 11-44 et p. 357-370.
- MICHEL, Hélène, 2010, « Mouvements sociaux, groupes d'intérêts et politiques publiques », dans *Politiques publiques 2*, sous la direction d'Olivier Borraz (*et al.*), Paris, Presses de Sciences Po, p. 189-212.
- NIOCHE, Jean-Pierre, 2016, « Les trois paradigmes de l'évaluation des politiques publiques face à l'obligation de rendre des comptes et de rendre compte », *Revue française d'administration publique*, 160, p. 1227-1240.
- ROSANVALLON, Pierre, 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Éditions du Seuil, p. 59-86.
- ROSENBAUM, Allan, 2006, « La prestation de service concertée : la dynamique de la collaboration entre le secteur public, le secteur privé et la société civile », *Revue internationale des sciences administratives*, Vol 72, p. 45-59.
- ROUBAN, Luc, 2009, « Le statut des fonctionnaires comme enjeu socio-historique » *Revue française d'administration publique*, Vol 4 (132), p. 673-687.
- SCOTT, Valérie et Samantha BELHASSEN, 2007, « La gouvernance et les sociétés d'État », *Les Cahiers de droit*, Vol 48 (4), p. 705-732.
- SELLER, Jefferey M., 2013, « Trois modèles de gouvernance multiniveau au-delà du clivage État-société », *Télescope, Revue d'analyse comparée en administration publique*, Vol 19 (1), p. 62-84.
- TREMBLAY, Marie-Soleil, 2019, « La Vérification générale du Québec. Un outil démocratique à démystifier », dans *L'État québécois. Où en sommes-nous? Sous la direction de Robert Bernier et Stéphane Paquin*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 405-428.
- ZALMANOVITCH, Yair, 2014, « Ne réinventons pas la roue : la recherche d'une identité pour l'administration publique », *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol 80 (4), p. 857-876.

## ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

## POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

### Pour plus d'information :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique\\_no\\_16.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf)

### Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement  
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

[calacs@uqam.ca](mailto:calacs@uqam.ca)

[www.trevepourelles.org](http://www.trevepourelles.org)

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

## CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

**Pour les étudiant.e.s** de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;

...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;

...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;

...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au [politique.cdp.fspd@uqam.ca](mailto:politique.cdp.fspd@uqam.ca)

**Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM**



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**La liste non limitative des infractions est définie comme suit :**

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

**Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez consulter sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca) des capsules vidéos qui vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.



## Guide à l'intention des enseignant(e)s de l'UQAM

### Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel (*Infractions*) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

### Conditions gagnantes pour éviter le plagiat!

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (voir [www.r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca)). Cette information est particulièrement utile aux étudiant(e)s de première année.
- Les orienter vers le site [www.infosphere.uqam.ca](http://www.infosphere.uqam.ca) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant(e)s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant(e)s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen: les étudiant(e)s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligents. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen: noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant(e), car cela risquerait de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant(e)s, laissez l'étudiant(e) terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles:
  - que l'étudiant(e) fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
  - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant(e), échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

### Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement, version simplifiée

1. Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
2. Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
3. S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
4. Si l'étudiant(e) est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou [Marc-Olivier Desbiens](#), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



# RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

# 18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://r18.uqam.ca). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

**INFO**  
SPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables: un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.